

Edité le : 12/06/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-84079	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2106-40838		
Nature:	Eau de piscine		
Point de Surveillance :	BASSIN SPORTIF	Code PSV :	0000001860
Localisation exacte :	9 rue André Malraux		
Dept et commune :	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6885912000	Y : 5,0370926000	
UGE :	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE		
Type d'eau :	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES		
Type de visite :	PI	Type Analyse :	69PIS
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 rue André Malraux Espace Communal Murois 69720 ST LAURENT DE MURE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BASSIN SPORTIF	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 10/06/2021 à 14h08 Réception au laboratoire le 10/06/2021 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / METRAT Nathalie Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001243

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 10/06/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	69PIS* 27.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			#
pH sur le terrain	69PIS* 7.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.9 7.7		#
Chlore libre sur le terrain	69PIS* 1.60	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#

Edité le : 12/06/2021

Identification échantillon : LSE2106-40838

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité		Références de qualité	
Chlore total sur le terrain	69PIS*	1.86	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Ozone	69PIS*	N.M.	mg/l O3	Méthode à la sonde					
Chlore libre actif	69PIS*	0.99	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0.4	1.4		
Chloramines (chlore combiné)	69PIS*	0.26	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		0.6		
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	69PIS*	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition		75	#	
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	69PIS*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		99	#	
Bactéries coliformes à 36°C	69PIS*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		10	#	
Escherichia coli	69PIS*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#	
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	69PIS*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412		0	#	
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Carbone organique total (COT)	69PIS*	2.9	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484			#	

69PIS* ANALYSE (69PIS) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2021)

Eau conforme aux exigences fixées par le Code de la Santé Publique .

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Ludovic RIMBAULT
Responsable Technique Microbiologie

